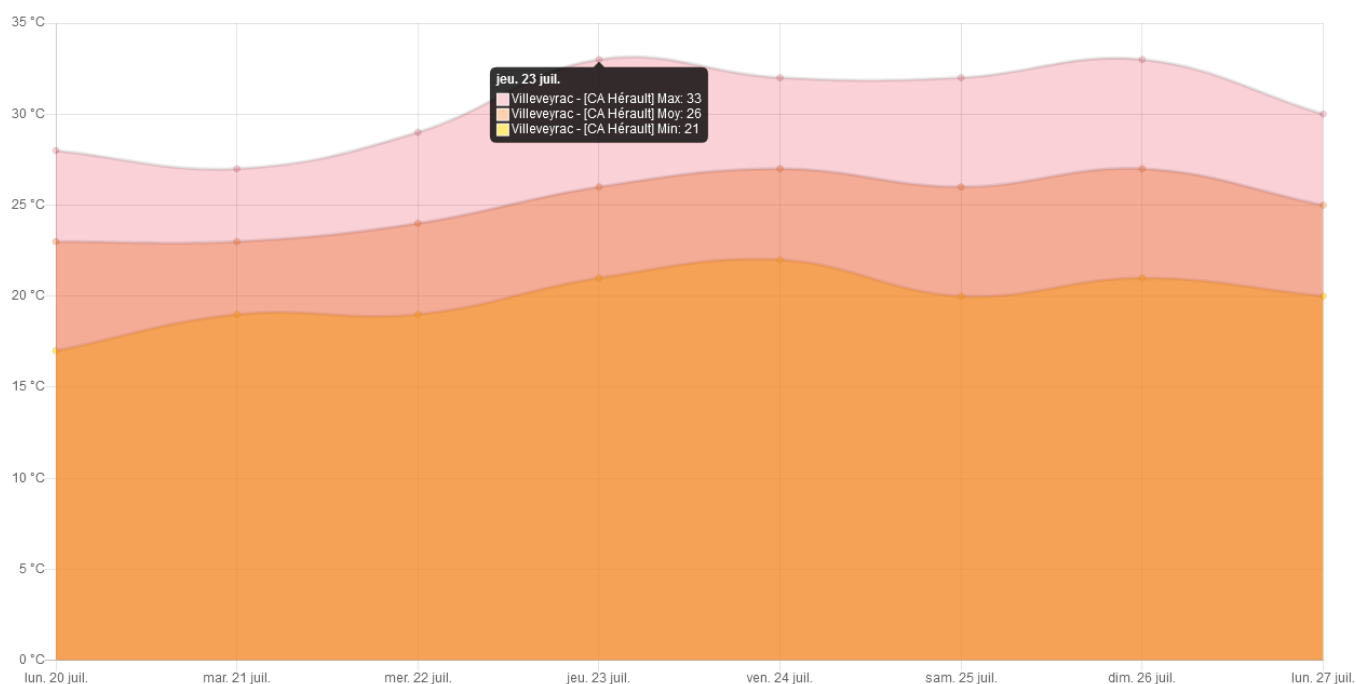
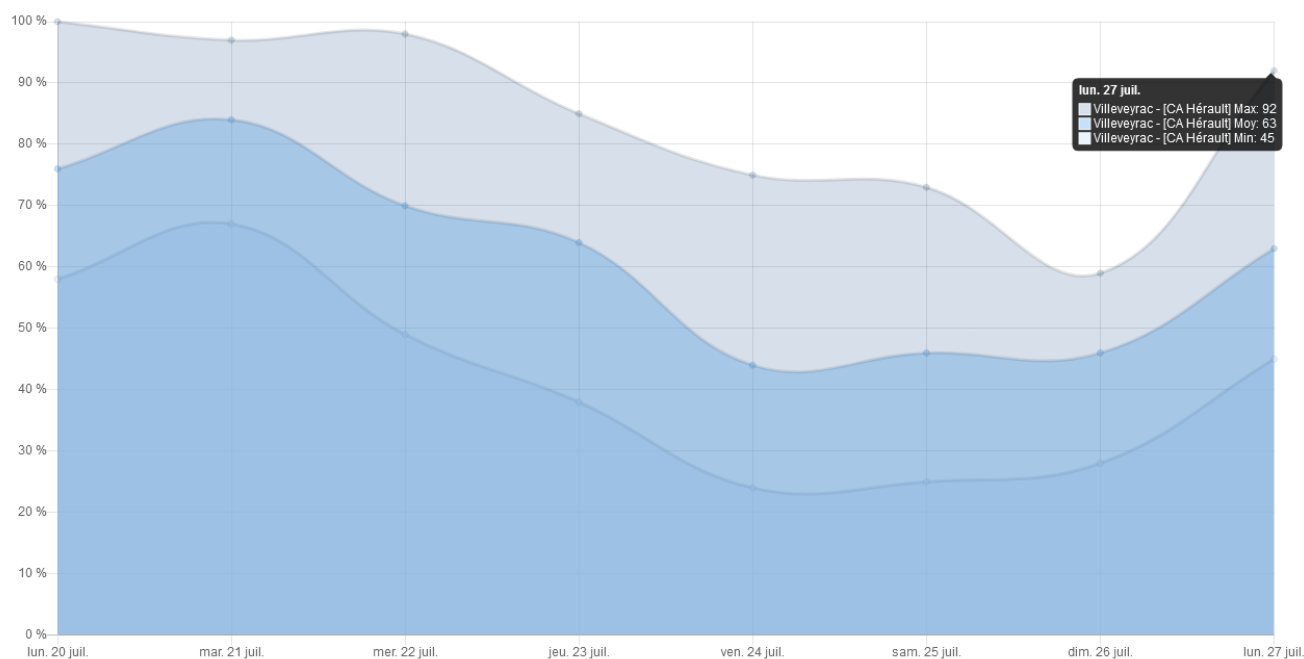


### MESURES LOCALES SUR PARCELLES DE REFERENCE

**Températures semaine écoulée :** Une hausse des températures depuis le 21 juillet ayant conduit à l'apparition de masses orageuses pour cette semaine écoulée. Les maximales atteintes le 23 et 26 juillet avec 33°C. Des orages de grêle ont pu être constatés localement.



**Précipitations semaine écoulée :** aucune précipitation significative répertoriée localement.  
**Humidités semaine écoulée :** après une baisse des humidités jusqu'au 26 juillet, celles-ci repartent nouvellement à la hausse.



## ETP journalière semaine écoulée (méthode Penman Monteith) :

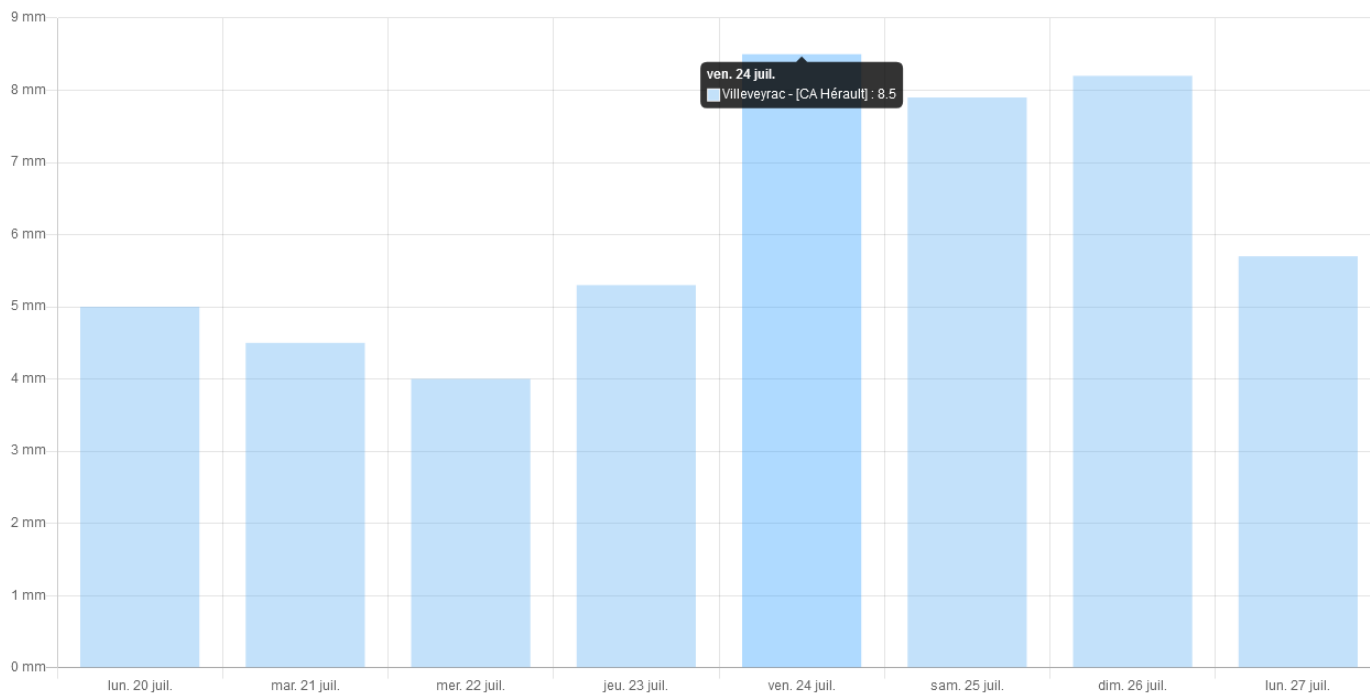
Ne pas confondre ETPotentiel et ETRéelle. Pour obtenir l'évapotranspiration réelle d'une culture de vigne, il convient de lui affecter un coefficient cultural noté Kc. A ce stade phénologique et pour un objectif de production standard, Kc vaut 0.5.

$$\text{Soit : ETR} = \text{ETPjour} \times 0.5$$

Cette ETR estime la consommation d'eau par évaporation du sol et transpiration de la plante. Cette eau est puisée dans la réserve utile du sol (exprimée en mm) tout au long du cycle végétatif. Des phénomènes de compensation vis-à-vis de ces effets (évaporation et transpiration) peuvent être principalement les pluies et les irrigations. Elles contribuent au maintien de l'eau disponible dans le sol (RFU). La réserve utile d'un sol sur votre secteur est évaluée de 80 à 120 mm/mètre de terre.

Vigne en croissance = eau disponible ; vigne en ralentissement de croissance = fin de la réserve facilement utilisable.

Dans le cas d'un ralentissement de croissance, pour pallier aux besoins en eau de la vigne, des irrigations compensatrices peuvent alors être envisagées.



	Fermeture	Début véraison/ fin véraison
Kc vigueur et rendement « faibles »	0.35	0.2
Kc vigueur et rendement « moyens »	0.5	0.3
Kc vigueur et rendement « élevés »	0.65	0.4

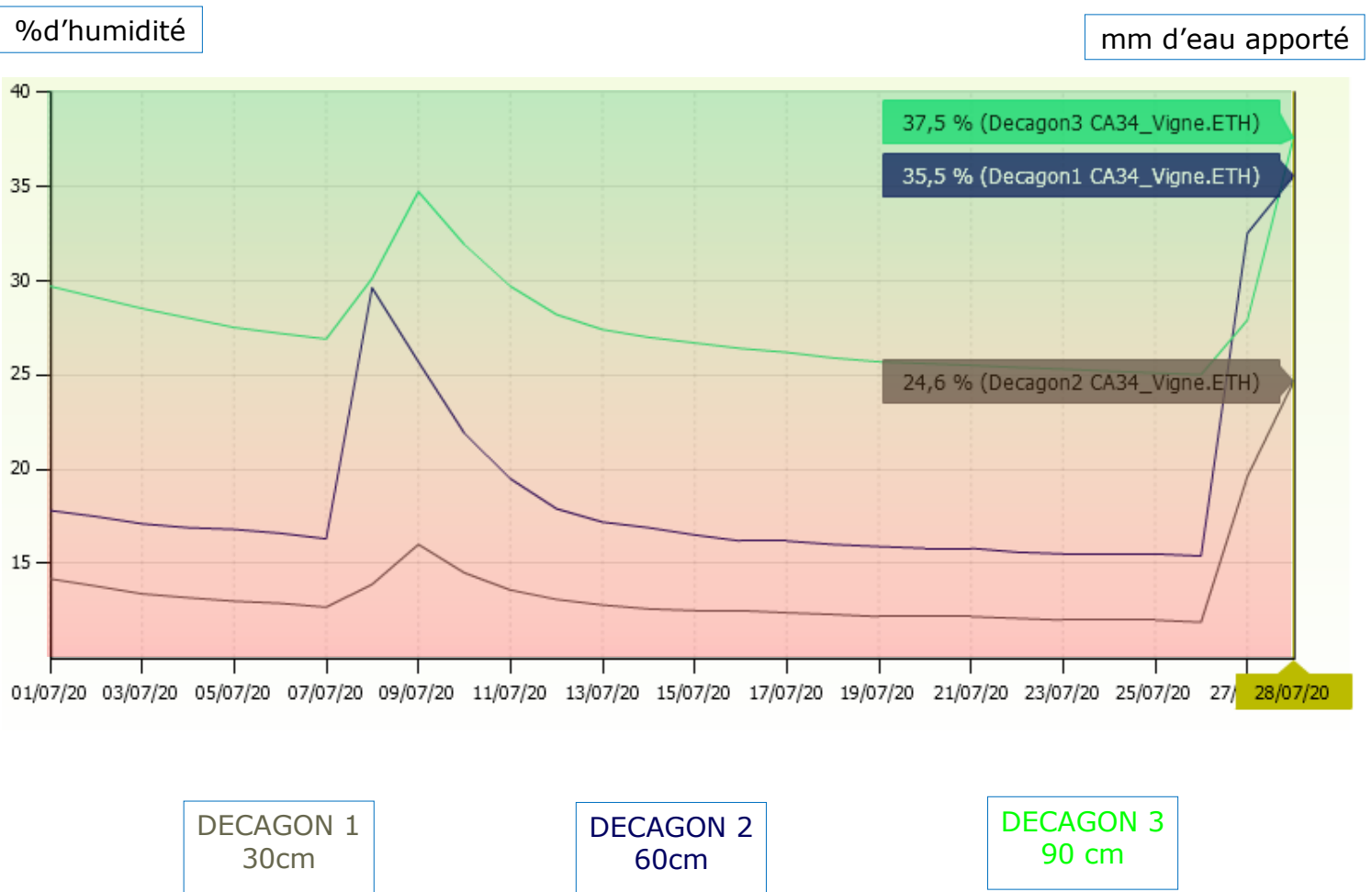
## Sondes capacitives :

Contexte de la parcelle : taille rase, sol peu profond, objectif 90hl/ha, stratégie d'apports anticipatifs, 3 apports à ce jour. Chaque apport est d'environ 100m<sup>3</sup>/ha. Intervalle d'apport d'environ 3 semaines. 4ème apport le 27 juillet (20ème jour après le précédent) de 160 m<sup>3</sup>. Intégrer les paramètres climatiques du millésime (pluies, températures/ensoleillement, vent, ETP).

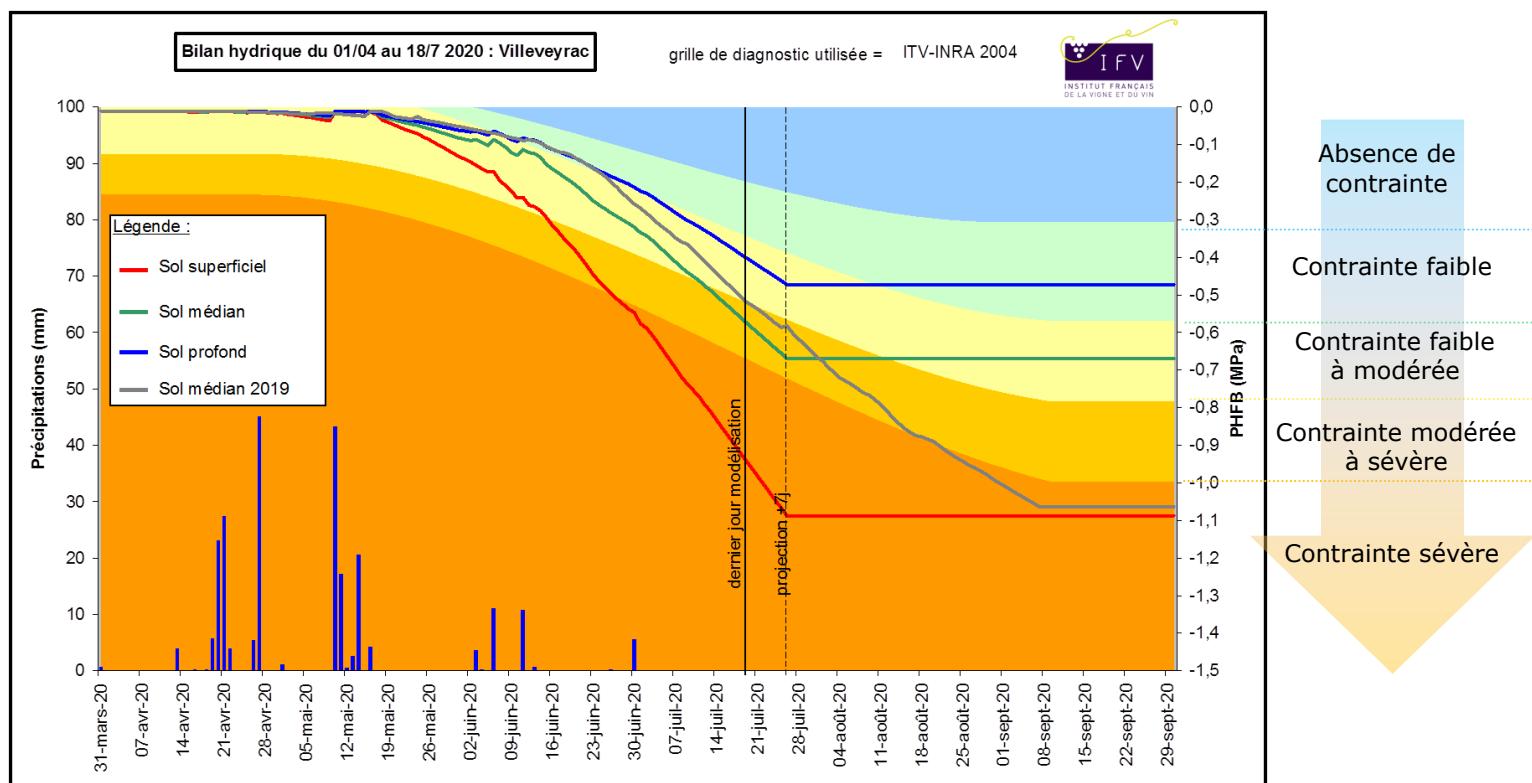
L'ensemble des horizons semble être en rechargement. Il conviendra d'interpréter cet apport dans le prochain bulletin. L'augmentation de la dose d'apport contribue à rehausser le taux d'humidité des sols situé entre 24 et 37% d'humidité.

A noter qu'il convient de se reporter à la légende pour la bonne identification des sondes et leurs niveaux de profondeur.

Rappel de l'itinéraire : 4 apports le 8 juin, 25 juin, le 8 juillet de 100 m<sup>3</sup>/ha chacun et un apport le 27 juillet de 160m<sup>3</sup>.



# MODELISATION—BILAN HYDRIQUE



## Interprétation du modèle :

**Malgré les précipitations du 23 juillet retenues par la modélisation, contrainte hydrique toujours faible à modérée en sol profond. Le sol médian atteint un niveau de contrainte modéré (proche de 2019 à la même époque). Contrainte toujours sévère en sol superficiel. Le modèle prévoit une évolution de ce dessèchement à un niveau plus élevé à 7 jours.**

**Dans toutes les situations, la profondeur du sol conditionne la dynamique de croissance et sa pérennité. Lorsque la contrainte semble s'installer, notamment par le constat d'un ralentissement de croissance généralisé (observation des apex), un pilotage des apports d'eau maîtrisés, selon le profil de vin recherché, peut répondre aux besoins compensatoires en eau de votre parcelle. Ces apports doivent être corrélés à l'observation des effets sur votre parcelle. En cas de chute d'apex généralisée, l'arrêt de croissance peut être qualifié. A ce stade, aucun apport d'eau, même abondant ne permet de rattraper un arrêt de croissance. Selon vos objectifs, durant la véraison, une contrainte hydrique est favorable à la synthèse des polyphénols de la baie de raisin. Il convient d'accepter l'installation de cette contrainte et de bien l'évaluer selon la précocité du cépage, la date prévisionnelle de récolte et le profil de vin souhaité. L'observation du végétal reste la meilleure expression du régime hydrique de la plante.**

**Rédacteur : Pierre MICHELOT, conseiller viticole  
Chambre d'Agriculture de l'Hérault, 06.26.53.06.54**